



Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 15 octobre 2019**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Fortin, Yannick, commissaire parent,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Martin, France,
Corbeil, Annick, commissaire parent,	Nichols, Martin
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Noël, Pierre,
Croteau, Steve,	Petit, Ghislaine,
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.
Favreau, Jacques,	

Sont présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Bérubé, Carl, directeur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et des Services éducatifs de la formation professionnelle,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

C-19-10-42

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Période de questions

Aucune question.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du 24 septembre 2019

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sylvie Bilodeau propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 24 septembre 2019, et de l'approuver tel quel.

C-19-10-43

Monsieur Jean-François Messier se joint à l'assemblée.

Modification de la date de démission d'un cadre

Madame Marie-Josée Continelli propose et il est résolu de prendre acte de la démission de monsieur Alexandre Cadieux, directeur adjoint à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, à compter du 11 octobre 2019 au soir, et ainsi modifier la résolution portant le numéro C-19-09-26 et de le remercier pour ses services.

C-19-10-44

Monsieur Daniel Rondeau se joint à l'assemblée.

Résolution d'appui à la sécurité ferroviaire

CONSIDÉRANT qu'il est important de sensibiliser les élèves au danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'*Opération Gareautrain* est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT qu'*Opération Gareautrain* demande au conseil des commissaires d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre commission scolaire;

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu d'appuyer la démarche d'*Opération Gareautrain* afin que les élèves de notre territoire soient sensibilisés à l'importance de la sécurité ferroviaire.

C-19-10-45

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Dépôt des résultats financiers 2018-2019 et du rapport de l'auditeur

Madame Sylvie Girard, directrice du Service des ressources financières, dépose l'état financier 2018-2019, de même que le rapport de l'auditeur.

Renouvellement de l'affiliation au Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) – Montérégie pour l'année scolaire 2019 – 2020

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe fait partie du Réseau du Sport Étudiant du Québec;

C-19-10-46

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe paie une affiliation de 350 \$ de base ainsi que 0,23\$ pour le primaire et 0,24\$ pour le secondaire, pour la population étudiante basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire, et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le RSEQ Montérégie conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Délégation au Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) – Montérégie pour l'année scolaire 2019 – 2020

CONSIDÉRANT l'affiliation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe au Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) - Montérégie;

CONSIDÉRANT que la délégation de la Commission scolaire est composée de sept personnes;

CONSIDÉRANT que seul le secteur des jeunes participe aux activités de ce réseau;

C-19-10-46-A

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe mandate M. Guillaume Boulet ainsi que M. Jean-Michel Giasson, pour représenter les écoles primaires, ainsi que M^{me} Angélique Bochatay, de la polyvalente Robert-Ouimet, M. Frédéric Mallette de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, M. Alexandre Marin de l'école secondaire Fadette, M. Nicolas Caron de l'école secondaire Casavant et M. Jean-François Garand, conseiller pédagogique en éducation physique et à la santé à titre de délégués auprès du Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) - Montérégie. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2019-2020 que le Réseau du Sport Étudiant a soumis à notre attention.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) – projet de formation

CONSIDÉRANT l'acceptation et la priorisation du projet de formation présenté par Parcours Formation par les membres du comité régional de sélection de la Montérégie - Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et l'octroi d'une enveloppe financière d'une somme maximale de 65 156 \$ réservée à même l'enveloppe de la Montérégie du Fonds d'appui au rayonnement des régions ;

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu de ratifier l'entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et de désigner M. Carl Bérubé comme signataire.

C-19-10-47

Contrats de services professionnels en architecture, ingénierie mécanique-électrique et ingénierie structure-civile pour l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant

CONSIDÉRANT les appels d'offres publics de services professionnels en architecture, en ingénierie mécanique-électrique et en ingénierie structure-civile en vue de recevoir des plans et devis pour les travaux du projet 1920-ISC-02 (A/ME/SC) à l'école secondaire Casavant;

CONSIDÉRANT que le projet est financé par la mesure 50511 – Ajout d'espace formation générale;

CONSIDÉRANT que le projet, dans son ensemble, est évalué à 17 000 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu :

C-19-10-48

1. d'octroyer le contrat des services professionnels en **architecture** à *Boulianne Charpentier architectes | Affleck de la Riva architectes* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
2. d'octroyer le contrat des services professionnels en **ingénierie mécanique-électrique** à *GBi Experts-conseils inc.* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
3. d'octroyer le *contrat* des services professionnels en **ingénierie structure-civile** à *WSP Canada inc.* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
4. d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ces contrats.

Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Contrats de services professionnels en architecture, ingénierie mécanique-électrique et ingénierie structure-civile pour l'agrandissement de l'école secondaire Fadette

CONSIDÉRANT les appels d'offres publics de services professionnels en architecture, en ingénierie mécanique-électrique et en ingénierie structure-civile en vue de recevoir des plans et devis pour les travaux du projet 1920-FAD-02 (A/ME/SC) à l'école secondaire Fadette;

CONSIDÉRANT que le projet est financé par la mesure 50511 – Ajout d'espace formation générale;

CONSIDÉRANT que le projet, dans son ensemble, est évalué à 7 600 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

C-19-10-49

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu :

1. d'octroyer le contrat des services professionnels en **architecture** à *Boulianne Charpentier architectes* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
2. d'octroyer le contrat des services professionnels en **ingénierie mécanique-électrique** à *Pluritec ltée* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
3. d'octroyer le contrat des services professionnels en **ingénierie structure-civile** à *Les Services EXP inc.* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
4. d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ces contrats.

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres récentes, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Ajournement de la séance

C-19-10-50

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'ajourner la séance au 22 octobre 2019, à 19 h.

 Président

 Secrétaire général